



Lettre d'information du 4 juillet 2022 – Quelques nouvelles bagnolaises...

Intervention LPO

Dans le cadre du partenariat de la commune avec l'association [Demain c'est Ici et Maintenant](#), Fabien Dubois de [la LPO](#) est intervenu vendredi 1er juillet pour sensibiliser les agents techniques, les élus et les associations aux bonnes pratiques pour l'entretien aux abords des étangs et des haies.

Des projets concrets vont prochainement être mis en œuvre au profit de la biodiversité.

Participation citoyenne

Le processus de mise en place de [la participation citoyenne](#) s'est poursuivi avec la réunion de formation des référents organisée le 1er juillet à la mairie par la gendarmerie de Val d'Oingt. Nous vous communiquerons très prochainement de plus amples informations sur la mise en place du dispositif.

Conseil municipal

A compter du 1er juillet 2022, les règles de publicité des actes des communes changent, conformément aux dispositions de l'ordonnance et du décret du 7 octobre 2021 relatifs à la publicité, l'entrée en vigueur et la conservation des actes pris par les collectivités locales et leurs groupements.

Concrètement, qu'est-ce que cette réforme signifie à Bagnols ?

- Les actes (délibérations, arrêtés du maire, décisions prises par délégation) sont mis à disposition du public dans les registres tenus en mairie. Ils ne seront donc pas, pour le moment, publiés sur le site internet.
- Il n'y a plus de compte-rendu de la séance du conseil municipal, il y a désormais [un compte-rendu des délibérations prises pendant la séance](#), affiché dans les panneaux municipaux et publié sur le site internet.
- Le procès-verbal sera diffusé une fois qu'il aura été validé par le conseil municipal, c'est-à-dire après la séance suivante du conseil municipal. Il sera ensuite publié en ligne sur le site internet.

- Les délibérations du conseil municipal sont désormais signées par le maire ainsi que par le secrétaire de séance. Avant, elles n'étaient signées que par le maire.

Dans ce contexte, [voici le compte-rendu des délibérations prises lors du dernier conseil municipal](#). Le procès-verbal sera diffusé une fois validé lors du prochain conseil municipal du 21 juillet.

Fête du 13 juillet à Bagnols

L'Interosciétés de Bagnols organise, en partenariat avec la commune, une soirée festive pour le 13 juillet : buvette, repas champêtre sur la place (dès 19h30), feu d'artifice musical tiré vers 22h30.

Au menu du repas champêtre (10 euros) : jambon cuit au foin, frites, fromage, tartelette

Inscriptions pour le repas au 06 30 31 33 11 ou bien rendez-vous directement sur place !

Exposition à la bibliothèque

Pour clôturer l'exposition, un diaporama sur les oiseaux sera présenté à la Bibliothèque municipale le samedi 9 juillet à 10h30.

Exposition et présentation ouvertes à toutes et à tous !

Stage Couture à Bagnols pour les enfants et les ados

La Cabane à Soir organise [des stages de couture en juillet pour les enfants et les ados](#) les 11, 12 et 13 juillet à Bagnols dans le local de l'ancienne épicerie.

Planning des activités de l'AiRe Aérée en juillet

L'AiRe AÉRée propose en juillet de nombreuses activités pour les seniors :

- Un tournoi de pétanque pour s'amuser mardi 5 juillet
- Des Olympiades, ni trop sportives, ni trop intellectuelles, le mardi 12 juillet matin, n'hésitez pas à venir avec vos petits-enfants !
- Balade au lac des Sapins le mardi 19 juillet

Informations et inscriptions auprès de Nadia Guigner, Tél : 06 83 34 49 58, laire.aeree@gmail.com

La Vigne en Rose - 14 juillet

La Vigne en Rose est [un événement festif et sportif organisé le 14 juillet à Saint-Laurent d'Oingt](#) au profit de l'association Ta'Vitae qui soutient les femmes atteintes du cancer du sein. Au programme : rando, trails, soirée guinguette, food-trucks et feu d'artifice

Journée découverte des métiers de l'armée de l'air et de l'espace

Des journées découvertes sont organisées à la base aérienne 942 de Lyon Mont Verdun, tous les mercredis de juillet de 9h à 17h. Elles sont ouvertes à tous les jeunes de 14 à 18 ans, souhaitant découvrir la base aérienne 942 et les métiers de l'armée de l'Air et de l'Espace.

Ces journées sont limitées à 20 personnes par session.

Inscription et informations par mail : com.ba942@gmail.com

Grande fête de la Forêt et du Bois - 9 et 10 juillet 2022

Les acteurs de la filière forêt-bois du Rhône organisent les samedi 9 et dimanche 10 Juillet, la Grande Fête de la Forêt et du Bois, au Col de la Casse Froide à Claveisolles. [Informations en cliquant sur ce lien !](#)